

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le septième (7^e) jour du mois de novembre 2011, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Steeve Lizotte, Antonin Tremblay, Vincent Dufour, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents, madame Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière et monsieur Gérard Bouchard, directeur général adjoint / greffier.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 11-11-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en reportant le point 29 lors d'une prochaine séance du conseil :

29. Remplacement de portes de garage pour le garage de la voirie et celui du presbytère.

Rés # 11-11-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2011

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2011 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 11-11-03 RENCONTRE DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'organiser une rencontre d'information et de discussion avec nos citoyens et la société civile portant sur les enjeux d'une préfecture élue, des modes de fonctionnement de la MRC de Charlevoix-Est, du regroupement des MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix et sur le rôle d'évaluation.

Rés # 11-11-04 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 141

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 141, adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Que, les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie ont été respectées.

Même si une copie du projet de règlement avait été remise à chacun des élus lors de la présentation de l'avis de motion, monsieur le maire demande au maire suppléant de procéder à sa lecture.

Rés # 11-11-05 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 143

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 143, modifiant le règlement numéro 102, relatif aux frais exigibles pour le service des travaux publics.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 et acheminée dans un délai raisonnable à ou aux élus absents et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Rés # 11-11-06 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 144

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Claude Poulin, que le règlement portant le numéro 144, augmentant notre règlement d'emprunt numéro 128 pour l'achat du presbytère et la rénovation de la bibliothèque municipale à une somme de 545 541 \$, sera présenté au conseil lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de son adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 11-11-07 APPROBATION BUDGET RÉVISÉ DE L'OH POUR 2011

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de budget révisé soumis par l'OH de Saint-Siméon pour l'année 2011, prévoyant un déficit au montant de 48 770 \$. La participation financière de la municipalité, correspondant à 10% du déficit, celle-ci sera donc de 4 877 \$.

Rés # 11-11-08 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'OH POUR 2012

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver, par la présente, les prévisions budgétaires de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon pour l'année 2012, prévoyant un déficit de 47 813 \$, ainsi que son plan pluriannuel en immobilisation.

Il est de plus résolu d'accepter, par le fait même, de verser notre participation financière, correspondant à 10% du déficit, selon les modalités prescrites par la Société d'Habitation du Québec.

c.c. O.H. de Saint-Siméon.

Rés # 11-11-09 CONTRAT DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE PORT-AU-PERSIL SUITE AU SINISTRE DES 28 ET 29 AOÛT 2011

Suite à l'ouverture des soumissions reçues, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise *Simon Thivierge et Fils inc.*, pour procéder aux travaux de réfection d'une partie du chemin de Port-au-Persil, suite aux dommages causés lors du sinistre des 28 et 29 août 2011, pour la somme de 266 949,86 \$ (taxes incluses).

Rés # 11-11-10 RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE EXÉCUTÉS DANS LE CADRE D'UNE AIDE FINANCIÈRE DU MTQ

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

c.c. Ministère des Transports du Québec, Centre de services de La Malbaie.

Rés # 11-11-11 ENGAGEMENT DU SURVEILLANT DE CHANTIER POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE PORT-AU-PERSIL SUITE AU SINISTRE DES 28 ET 29 AOÛT 2011

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur René Brisson comme surveillant de chantier pour le projet de réfection d'une partie du chemin de Port-au-Persil, suite aux dommages causés lors du sinistre des 28 et 29 août 2011. Ce dernier sera rémunéré à taux horaire de 30 \$ et un montant forfaitaire de 25 \$ lui sera alloué à titre de frais de déplacement (aller et retour).

Rés # 11-11-12 RETENIR LES SERVICES DE L'ÉTUDE « LAVERY, DE BILLY », POUR TRAITER UNE ÉVENTUELLE RÉCLAMATION CONTRE LA MRC, DANS LE DOSSIER « SINISTRE DES 28 ET 29 AOÛT 2011 »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de l'étude « Lavery, de Billy avocats » pour réclamer à la MRC de Charlevoix-Est les sommes qu'elle a dû et devra déboursier pour le réaménagement des infrastructures municipales, liées au débordement du cours d'eau connu sous l'appellation de « rivière du Port-au-Persil », lors du passage de l'ouragan *Irène*, les 28 et 29 août 2011.

Rés # 11-11-13 MANDAT À LA FIRME « AQUATEREAU INC. », POUR PRODUIRE À NOTRE MUNICIPALITÉ UNE EXPERTISE LÉGALE, DANS LE DOSSIER « SINISTRE DES 28 ET 29 AOÛT 2011 » SUR LE CHEMIN DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme « AquaTer-Eau inc. » pour produire à notre municipalité une expertise légale, relativement aux dommages causés sur une partie du chemin de Port-au-Persil, lors du passage de l'ouragan *Irène*, les 28 et 29 août 2011. Le coût de cette expertise sera de 3 990 \$ (plus taxes), selon la proposition soumise le 7 novembre 2011.

Rés # 11-11-14 CONTRAT DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC BAIE-DES-ROCHERS SUITE AU SINISTRE DES 28 ET 29 AOÛT 2011

Suite à l'ouverture des soumissions reçues, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer à l'entrepreneur ayant soumis le plus bas prix, soit l'entreprise *Excavation Pascal Lavoie* pour procéder aux travaux de réfection d'une partie du chemin du lac Baie-des-Rochers (ponceaux), suite aux dommages causés lors du sinistre des 28 et 29 août 2011, pour la somme de 2 136,50 \$ (taxes incluses).

Rés # 11-11-15 ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND HIVER 2011-2012
Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Dave Harvey pour procéder à la préparation et à l'entretien de la piste de ski de fond municipale pour l'hiver 2011-2012. Le tout selon la *Politique sur les conditions d'emploi du personnel pour 2009 à 2014*.

Rés # 11-11-16 ANALYSES D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES POUR 2012
ATTENDU que la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à une demande de prix pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées, pour l'année 2012, auprès des firmes « Exova », « Environnex » et « Maxxam Analytique (anciennement Laboratoire LCQ) » ;

ATTENDU que le plus bas prix reçu fut déposé par la firme « Environnex », au montant annuel de 2 514 \$, plus les taxes;

POUR CES
MOTIFS, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la susdite firme pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées, pour l'année 2012, soit au même prix qu'en 2011.

Rés # 11-11-17 ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR 2012 ET 2013
ATTENDU QUE que la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à une demande de prix pour procéder à l'entretien du réseau d'éclairage, pour les années 2012 et 2013, auprès de « Bernard Lajoie enr. », « Communications Charlevoix » et « Les Entreprises d'Électricité Cap-à-l'Aigle » ;

ATTENDU QUE « Bernard Lajoie enr. » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'accorder le contrat *d'entretien du réseau d'éclairage public* pour les années 2012 et 2013 à « Bernard Lajoie enr.» selon le tarif de 55 \$ (plus taxes) par luminaire ;
- que monsieur le maire Sylvain Tremblay et madame Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire- trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat.

Rés # 11-11-18 EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LA PATINOIRE ET L'ARCADE POUR L'HIVER 2011-2012

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers que :

- M. Stéphane Gagné soit embauché comme responsable pour s'occuper de l'entretien de la patinoire (y compris la confection de la glace) ainsi que pour la surveillance à l'arcade.

Monsieur Gagné sera rémunéré au salaire minimum pour 14 heures par semaine, et ce, pour la période où nous en aurons besoin.

Une allocation de 100 \$ par semaine est allouée à M. Gagné pour les frais de transport reliés à son emploi à l'arcade et à la patinoire.

- Monsieur Jean-François Tremblay est embauché comme adjoint, pour s'occuper de l'entretien de la patinoire (y compris la confection de la glace) ainsi que pour la surveillance de l'arcade. Celui-ci sera rémunéré au salaire minimum pour 12 heures par semaine.

Un montant forfaitaire de 50 \$ par semaine est alloué à celui-ci comme allocation de transport reliée à son emploi à l'arcade et à la patinoire.

- L'arcade soit ouverte partiellement les vendredis, samedis et dimanches, jusqu'à ce que la glace de la patinoire soit confectionnée. Pour cette période non achalandée, M. Gagné recevra 50% de sa rémunération et de son allocation.

Rés # 11-11-19 TERRAIN(S) DE VOLLEY-BALL PRÈS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la Commission Scolaire de Charlevoix, qu'à moins d'une objection de leur part, le terrain que celle-ci nous a cédé en 2007, pour la construction d'un centre de conditionnement physique, servirait plutôt à la construction de terrain(s) de « volley-ball » étant donné que le futur centre de conditionnement physique sera localisé au second étage du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay.

Rés # 11-11-20 DEMANDE À LA STQ DE FORMER UN COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL SUR LA TRAVERSE SAINT-SIMÉON / RIVIÈRE-DU-LOUP

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Société des Traversiers du Québec (STQ) d'étudier la possibilité de procéder à la formation d'un comité consultatif régional (CCR) pour le service de traversier entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon.

Rés # 11-11-21 COLLECTE DES ORDURES SUR LE QUAI DE SAINT-SIMÉON
Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente relative à la cueillette des ordures sur le quai de Saint-Siméon, avec la Traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon Inc., pour une période de trois (3) ans, au coût de 1 725 \$, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014, payables en trois (3) versements annuels égaux de 575 \$, au début de chaque année.

Madame Sylvie Foster, Directrice générale, est, par la présente, autorisée à signer tous documents relatifs à ladite entente.

Rés # 11-11-22 RENOUELEMENT DE LA LICENCE DE BINGO POUR 2012

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Christine Dufour, responsable des loisirs, à procéder à une demande de renouvellement de la licence annuelle de "bingo" venant à échéance le 7 février 2012, auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec. Il est à noter qu'il n'y a aucun coût pour cette licence et que les lieux où se déroulera cette activité seront en alternance, soit au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay ou au camping municipal.

Rés # 11-11-23 CHANGEMENT DE COURTIER POUR NOTRE RÉGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le mandat donné à la firme « Chapdelaine & Associés inc. » pour gérer notre régime d'assurances collectives à partir du 1^{er} octobre 2011. Ce mandat révoque tout autre qui aurait pu être donné antérieurement.

Rés # 11-11-24 CONTRAT DE FOURNITURE D'HUILE POUR LE CHAUFFAGE DU PRESBYTÈRE POUR L'HIVER 2011-2012

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions, relativement à la *fourniture d'huile pour le chauffage du presbytère pour l'hiver 2011-2012*, soit de la part de « Les Huiles Simon Giguère » et « Sonic – La Coop fédérée » ;

ATTENDU QUE « Les Huiles Simon Giguère » ont soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de *fourniture d'huile pour le chauffage du Presbytère pour l'hiver 2011-2012*, à « Les Huiles Simon Giguère ».

NOTE POINT D'INFORMATION

Monsieur le Maire invite toute la population à assister à l'inauguration de la nouvelle caserne incendie, le samedi 12 novembre 2011, de 11 h à 15 h.

Rés # 11-11-25 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au CLD de la MRC de Charlevoix-Est une aide financière pour réaliser une étude sur le développement de la *Rivière Noire*.

Rés # 11-11-26 ADOPTION DES RÈGLEMENTS DU CAMPING MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2012

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption des règlements du camping municipal soumis à tous les membres du conseil municipal, pour l'année 2012, soit la version du 7 novembre 2011.

Rés # 11-11-27

DEMANDE AU MTQ POUR FINANCER L'ÉTUDE DU PROJET PILOTE D'UN TRAVERSIER À L'ANNÉE ENTRE SAINT-SIMÉON ET RIVIÈRE-DU-LOUP

ATTENDU

que le service de traversier entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup pourrait facilement être considéré comme un service essentiel, tant pour les populations de ces deux (2) localités que pour beaucoup d'autres, situées de part et d'autre des deux (2) rives du Fleuve Saint-Laurent;

ATTENDU

que plusieurs municipalités vivent des difficultés de diversification ;

ATTENDU

que tous les usagers de la route ainsi que les transporteurs routiers s'entendent pour dire que ce service de traversier est très avantageux pour économiser du temps et de l'essence, tout en réduisant la pollution (gaz à effet de serre) et pour qu'ils puissent compter sur un service sûr et à l'année;

ATTENDU

que la demande touristique des motoneigistes et des adeptes des activités hivernales, comme les skieurs, de la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent, du Nouveau-Brunswick et des régions américaines limitrophes, pour avoir accès aux régions de Charlevoix, du Saguenay et de la Côte-Nord, ne fait que s'accroître depuis quelques années;

ATTENDU

que le fait que les activités de la Traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon se poursuivent pendant la période hivernale aurait certainement un impact positif sur le développement économique et social des régions ci-haut nommées, tout en favorisant un meilleur partenariat sur certains projets;

ATTENDU

que les travailleurs et les étudiants (dont la plupart fréquente le Cégep de Rivière-du-Loup et celui de La Malbaie) devant se rendre sur la rive opposée pour leur besoin respectif, n'auraient pas à effectuer des centaines de kilomètres de routes supplémentaires pour se rendre à destination et que le fait d'avoir un service de traversier tout au long de l'année aurait sans aucun doute, un impact sur le nombre d'inscriptions à la hausse à ces écoles collégiales;

ATTENDU

que depuis quelques années, la présence de glace sur le fleuve ne représente plus un obstacle ou un danger potentiel pour opérer ce service à l'année, surtout lorsque l'on tient compte des travaux qui ont été apportés aux quais de Rivière-du-Loup et de Saint-Siméon;

POUR CES
MOTIFS,

il est proposé par monsieur Marc-André Jean et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec de financer l'étude d'un « projet pilote » pour opérer le service de traversier à l'année entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup.

c.c.

M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec
Mme Pauline Marois, Chef de l'Opposition officielle et Députée de Charlevoix
M. Norman MacMilan, Ministre délégué aux Transports et Député de Papineau
Mme Nicole Ménard, Ministre du Tourisme et Députée de Laporte
M. Jean D'Amour, Député de Rivière-du-Loup
Société des Traversiers du Québec, M. Georges Farrah, Président et directeur général
M. Marc Harvey, Capitaine et Directeur de la Traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon
M. Sam Hamad, Ministre des Transports et Député de Louis-Hébert
MRC de Charlevoix-Est
MRC de Charlevoix
MRC du Fjord-du-Saguenay

MRC de la Haute-Côte-Nord
M. Michel Morin, Maire de la Ville de Rivière-du-Loup
M. Claude Boucher, Maire de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean
M. Hugues Tremblay, Maire de la Municipalité de Tadoussac
M. Jean Tremblay, Maire de Ville de Saguenay
Chambre de Commerce de Charlevoix
Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
Chambre de Commerce de la Baie et du Bas-Saguenay
Chambre de Commerce du Saguenay
Chambre de Commerce de Manicouagan
Tourisme Charlevoix
Tourisme Bas-Saint-Laurent
Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean
Association touristique régionale de Manicouagan
Centre d'études collégiales de Charlevoix
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière

Rés # 11-11-28 VENTE DU CAMION CHEVROLET 1991 – ANCIEN « SWATT »
ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions, relativement à la *vente du camion Chevrolet 1991 (ancien « SWATT »)*, soit de la part de « Simon Thivierge & Fils inc. » et « Garage Savard inc. » ;

ATTENDU QUE « Simon Thivierge & Fils inc. » a déposé la plus haute soumission;

POUR CES
MOTIFS sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la *vente du camion Chevrolet 1991 (ancien « SWATT »)*, à « Simon Thivierge & Fils inc. », pour la somme de 850 \$.

Rés # 11-11-29 ADHÉSION AU RÉSEAU « LES ARTS ET LA VILLE »
Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au réseau *Les Arts et la Ville* pour 2012, au coût de 100 \$.

Rés # 11-11-30 APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame la directrice générale à procéder à une demande d'appel d'offres publique pour la fourniture de services professionnels en vue de réaliser une étude de faisabilité et d'opportunités portant sur les quatre (4) phases de développement suivantes :

1. l'expansion du camping municipal ;
2. la création d'un port de refuge ;
3. la construction d'un bâtiment d'accueil et d'interprétation ;
4. la construction de kiosques multiservices.

Rés # 11-11-31 ÉCHANGE DE NOTRE VTT ET DE NOTRE MOTONEIGE ET ACHAT D'UN NOUVEAU VTT, DE CHENILLES ET D'UN SOUFFLEUR À NEIGE

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de l'entreprise « *Adrénaline Sports* » en date du 1^{er} novembre 2011 qui consiste à procéder à l'échange de notre « VTT Yamaha-350 2007 » et de la « motoneige Skidoo V1000 Expédition 2006 », pour faire l'acquisition d'un « VTT Can Am Outlander Max 500 XT », avec un ensemble de chenilles (installation comprise) et d'un souffleur à neige Kimpex de 48 pouces avec un moteur de 15 HP (installation comprise), le tout pour un prix de 13 884,04 \$ (taxes incluses). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement, répartie sur une période de cinq (5) ans.

Monsieur le conseiller Vincent Dufour est, par la présente, autorisé à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 11-11-32 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « TECQ », POUR LE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE ET L'AJOUT DE CONDUITES D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-LAURENT

Attendu que la Municipalité de Saint-Siméon a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes;

Attendu que la Municipalité de Saint-Siméon doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

Pour ces motifs il est proposé par monsieur Vincent Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;
- que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à être seule responsable et à dégager les gouvernements du Canada et du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;
- que la Municipalité de Saint-Siméon approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et des Régions;

- que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

NOTE

POINT D'INFORMATION

Monsieur le Maire informe la population du diagnostic du ministère des Transports du Québec (MTQ), relativement au projet de *Traversée d'agglomération*.

Rés # 11-11-33 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE 2011

Comme le prévoit le Code municipal de la Province de Québec (article 955), monsieur le maire Sylvain Tremblay, fait par la présente, lecture du « rapport du maire » sur la situation financière de la municipalité. Celui-ci sera publié dans la prochaine parution de notre bulletin d'information municipal, le « Haut-Parleur », distribué gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité, ainsi que sur notre site Web.

Rés # 11-11-34 CHEMIN DE LA 5^e CHÛTE

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de Toponymie du Québec de reconnaître le toponyme « chemin de la 5^e Chûte », rue privée desservant le projet de développement domiciliaire de M. Jean-Marc Foster.

Rés # 11-11-35 PREMIER VERSEMENT À SIMON THIVIERGE & FILS. POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU QUAI DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au versement d'une première demande de paiement de l'entreprise *Simon Thivierge & Fils inc.*, relativement à la restauration du quai de Port-au-Persil, au montant de 449 004,75 \$, taxes incluses, tel que recommandé par notre surveillant de chantier.

Rés # 11-11-36 VENTE DE LA RUE BIENVENUE

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la vente, pour la somme de 1 \$, de la *rue Bienvenue* au propriétaire adjacent, soit « La Maison C.A. Brouillard 2010 », représentée par M. Julien Thériault et Mme Jacynthe Dufour. L'acheteur s'engage à prendre à sa charge les frais d'arpenteur (si nécessaire) et de notariat. Monsieur le Maire Sylvain Tremblay et Madame Sylvie Foster, Directrice générale, sont par la présente, autorisés à signer tous documents relatifs au présent dossier.

c.c. Me Marie-Josée Caron, Notaire.

Rés # 11-11-37 PREMIÈRE ÉDITION DE « L'EAU RENDEZ-VOUS 2011 »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser messieurs le maire et le directeur général adjoint / coordonnateur des mesures d'urgence, à assister à la première édition de *L'Eau Rendez-Vous 2011*, qui se déroulera au Domaine Forget de Saint-Irénée, le 17 novembre 2011. Les frais d'inscription et de déplacement seront remboursés selon les termes des règlements 7 et 75.

Rés # 11-11-38 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Fondation Carmel Roy
2 Billets pour le concert du 30 octobre 2011 à l'Église de
Clermont 40,00 \$

Rés # 11-11-39 COMPTES

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1109447 à C110541 et 10001120) 192 227,83 \$
 - Salaires et rémunérations des élus 49 799,05 \$
- TOTAL 242 026,88 \$**

DÉPÔT RAPPORT FINANCIER COMPARATIF

Madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, procède au dépôt d'un *rapport financier comparatif* en date du 31 octobre 2011.

NOTE

Tous les élus ont remis leur formulaire de « déclaration des intérêts pécuniaires » dans le délai prescrit.

CORRESPONDANCE :

- **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
Versement d'une avance de 80 000 \$, relativement aux pluies abondantes des 28 et 29 août 2011.
- **COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**
Remerciements pour la gestion de la circulation routière lors de la parade des jeunes écoliers à l'Halloween
- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)**
Accusé de réception de la résolution « 11-09-41 », relativement à notre demande d'expertise hydraulique pour le chemin de Port-au-Persil.
- **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP)**
Accusé de réception de la résolution « 11-09-41 », relativement à notre demande d'expertise hydraulique pour la rivière du Port-au-Persil.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 48 et prend fin à 21 h 01.

Rés # 11-11-40 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 21 h 01.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale / secrétaire-trésorière